

Décision

Générale

colonial

Décision n° 708 accordant une subvention de 50.000 francs au Comité chargé d'organiser une cérémonie à l'occasion de l'inauguration d'une plaque commémorative, sur la maison de Léonce Lagarde .

n° 708

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
1 août 1952

Numéro JO
n° 8 du 01/08/1952

Date du numéro
1 août 1952

TEXTE INTÉGRAL

Une subvention de cinquante mille francs métropolitains (50.000 F.M.) est accordée au Comité chargé d'organiser une cérémonie à l'occasion de l'inauguration d'une plaque commémorative sur la maison de Léonce Lagarde. La dépense visée à l'article 01 sera imputée au chapitre XIV, article 5, du budget de l'exercice 1952,